



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCANTS, FORAINS, CHANTIERS

La demande est à présenter **un mois avant le début de l'occupation du domaine public** à la commune de Bry-sur-Marne, sur place, à l'accueil de la Mairie, sis 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne ou par courriel à mairie@bry94.fr. Certaines demandes peuvent faire l'objet d'un rendez-vous sur le domaine public avant la validité de l'autorisation.

Pour être recevable, **ce formulaire doit être accompagné d'un chèque du montant correspondant à la demande et libellé à l'ordre du Trésor Public (sauf pour les terrasses, les étalages, les présentoirs, l'embellissement du commerce, la borne anti-bélier, le mât pour drapeaux commerciaux qui feront l'objet d'une facturation ultérieure).**

Si le délai n'est pas respecté ou si le dossier est incomplet, la demande sera retournée et le début de l'occupation du domaine public devra être reporté.

En l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande, l'autorisation est réputée refusée.

1 - DEMANDEUR :

Particulier Concessionnaire Entreprise Maître d'œuvre

NOM, Prénom ou Dénomination :

Adresse :

.....

Numéro de SIRET : Tel./Portable :

Fax : Courriel :

2 - OBJET DE LA DEMANDE

Préciser :

- Terrasse
- Etalage provisoire
- Etalage permanent
- Présentoir journaux et publicités sur l'activité du commerce <= 1 m2
- Présentoir journaux gratuits, publicités, autres (agences immobilières...)
- Embellissement du commerce
- Borne anti-bélier
- Cirque, manège, baraque foraine, hors fête foraine de Bry
- Fête foraine de Bry
- Stationnement d'échafaudage (nombre de mètres linéaire)
- Stationnement de palissade (nombre de mètres linéaire)
- Ligne électrique aérienne de chantier
- Mât pour drapeaux commerciaux
- Armoire électrique
- Atelier de restauration d'œuvres d'art

TARIFICATION

Intitulé	TARIFS
Terrasse	8 €/m ² /mois
Etalage provisoire	5 €/m ² /mois
Etalage permanent	28 €/ml/année
Présentoir journaux et publicités sur l'activité du commerce <= 1 m ²	57 €/unité/année
Présentoir journaux gratuits, publicités, autres (agences immobilières...)	57 €/unité/année
Embellissement du commerce ou participation éco environnement hors distribution journaux <= 1m2	57 €/m ² /année
Borne anti-bélier	172 €/unité/année
Théâtre Guignol, manège enfantin et boutique mobile alimentaire foraine (confiseries, crêpes, barbes à papa, pommes d'amour, ...) installés de façon isolée	22,55 €/jour, forfait par manège
Echafaudage / Palissade de chantier	3,6 €/ml/jour
Ligne électrique aérienne de chantier	2,25 €/ml/semaine
Mât pour drapeaux commerciaux	57 €/unité/année
Armoire électrique	22 €/unité/mois
Atelier de restauration d'œuvres d'art	800 €/mois

3 – DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC accompagné d'un plan/croquis (si possible à l'échelle du 1/100^{ème}) :

.....

4 - LOCALISATION

ADRESSE DE L'EMPLACEMENT :

5 – DEMARRAGE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DURÉE

DATE DE DEBUT souhaitée * :

DURÉE :HORAIRES : DEBUT FIN

* Attention au respect des délais.

Si votre emplacement réservé est occupé par la présence d'un véhicule, vous devez contacter la Police Municipale au 01 45 16 68 22.

6 - ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

DATE :

SIGNATURE :